

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1 – DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les présentes conditions générales sont applicables à toute prestation de services réalisée par Ingrid Hulsmans, exerçant sous le nom commercial « dK Studio », inscrite à la BCE sous le numéro 0536 856 495, tél. : +32 478 28 16 81, e-mail : dklikk@gmail.com, ci-après dénommée « la Prestataire ».

Les prestations concernent notamment des services de graphisme, communication, photographie, création de contenu, mise en page, identité visuelle, création de sites internet et accompagnement en communication.

Les prestations sont réalisées en français.

Les présentes conditions générales définissent les droits et obligations des parties dans le cadre des prestations réalisées par la Prestataire.

Toute commande implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales par le Client, notamment via :

la signature d'un devis ;
l'acceptation électronique d'un devis ;
le paiement d'un acompte ;
ou le démarrage de la mission.

Toute dérogation aux présentes conditions générales devra faire l'objet d'un accord écrit préalable.

En cas de contradiction entre les conditions générales du Client et celles de la Prestataire, les présentes conditions générales prévalent.

2 – OFFRES, COMMANDES ET MODIFICATIONS

Sauf stipulation contraire écrite, les offres et devis sont valables durant trois mois.

Les devis sont établis sur base des informations fournies par le Client. Toute modification des éléments transmis pourra entraîner une adaptation du prix, des délais et des conditions de réalisation.

La commande devient définitive après acceptation écrite du devis par le Client.

Les corrections comprises dans le devis ne sont pas illimitées. Sauf mention contraire, trois séries de corrections mineures sont incluses. Toute demande supplémentaire sera facturée au tarif horaire en vigueur.

En cas d'annulation unilatérale par le Client :

avant le début de la mission : une indemnité équivalente à 50 % du montant total TVAC sera due ;

après le début de la mission : une indemnité équivalente à 80 % du montant total TVAC sera due.

3 – DÉLAIS

La Prestataire s'engage à livrer une première version du travail dans un délai maximum de vingt jours ouvrables à compter de la réception de tous les éléments nécessaires à la mission.

Les délais sont donnés à titre indicatif et peuvent être prolongés notamment :

en cas de retard du Client dans la transmission des éléments nécessaires ;

en cas de modifications importantes demandées en cours de mission ;

en cas de force majeure.

Toute demande urgente pourra faire l'objet d'une majoration forfaitaire de 160 € HTVA, sauf accord contraire écrit.

En cas de retard dépassant trente jours ouvrables imputable à la Prestataire, le Client devra adresser une mise en demeure par courrier recommandé avant toute demande de résolution du contrat.

4 – CRÉATION, CONTENUS ET REPRODUCTION

Le Client est seul responsable des contenus transmis à la Prestataire, notamment les textes, images, photographies, illustrations, logos, vidéos, polices, contenus issus d'intelligence artificielle ou tout autre élément fourni dans le cadre de la mission.

Le Client garantit être titulaire de l'ensemble des droits nécessaires à l'utilisation de ces contenus et garantit que ceux-ci ne portent atteinte à aucun droit de tiers, notamment en matière de :

droit d'auteur ;
droit à l'image ;
marques ;
licences ;
protection des données ;
concurrence déloyale.

Le Client garantit la Prestataire contre tout recours, réclamation, condamnation ou action de tiers relatifs aux éléments fournis.

Tout texte transmis par le Client doit être relu et validé par celui-ci avant impression ou publication. Sauf convention contraire écrite, aucune correction orthographique, grammaticale ou juridique n'est incluse dans la prestation.

La Prestataire peut attirer l'attention du Client sur certaines irrégularités, sans que cela ne constitue une obligation de contrôle juridique ou éditorial.

5 – VALIDATION DES TRAVAUX

Toute validation écrite, diffusion, impression, publication, mise en ligne ou utilisation d'un support réalisé par la Prestataire vaut acceptation définitive du travail livré.

Aucune réclamation relative au contenu, à la mise en page, aux couleurs, aux textes, aux images ou aux éléments validés ne pourra être formulée après validation finale.

6 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Sauf disposition contraire écrite, les créations réalisées par la Prestataire restent protégées par le droit d'auteur.

Les droits patrimoniaux sur les créations finales sont cédés au Client uniquement après paiement intégral des factures relatives à la mission.

Cette cession comprend :

le droit de reproduction ;
le droit de représentation ;
le droit d'exploitation de l'œuvre dans le cadre prévu lors de la commande.

Les fichiers sources, fichiers de travail, maquettes non retenues, procédés techniques, méthodes, savoir-faire et outils de création restent la propriété exclusive de la Prestataire, sauf accord écrit contraire.

Toute modification importante de l'œuvre par un tiers sans accord préalable de la Prestataire dégage celle-ci de toute responsabilité.

7 – DROIT DE PUBLICITÉ ET PORTFOLIO

Sauf opposition écrite du Client avant le début de la mission, la Prestataire se réserve le droit de présenter les réalisations effectuées dans le cadre de :

son portfolio ;
son site internet ;
ses réseaux sociaux ;
ses supports commerciaux ;
ses présentations professionnelles.

Cette utilisation se limite à la promotion de l'activité de la Prestataire.

8 – LIVRAISON ET TRANSFERT DES RISQUES

Les documents de travail peuvent être transmis :

par e-mail ;
via un lien de téléchargement ;
sur support physique ;
ou en main propre.

Les marchandises, supports ou documents appartenant au Client et confiés à la Prestataire restent sous la responsabilité du Client.

En cas d'impression ou d'expédition, les frais et risques liés au transport sont à charge du Client.

9 – PRIX ET PAIEMENT

Les prix sont exprimés en euros HTVA, sauf mention contraire.

La TVA applicable est facturée conformément à la législation belge en vigueur.

Sauf accord contraire écrit, un acompte de 50 % est demandé avant le début de la mission.

Le solde est payable au plus tard dans les quinze jours suivant la date de facture.

Toute facture impayée à échéance portera automatiquement et sans mise en demeure préalable :

un intérêt de retard de 12 % par an ;

ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 15 % du montant dû avec un minimum de 100 €.

Toute contestation relative à une facture devra être formulée par écrit dans les quinze jours suivant son envoi.

10 – RÉCLAMATIONS

Toute réclamation concernant une prestation devra être adressée par écrit dans les huit jours suivant la livraison.

À défaut de réclamation dans ce délai, la prestation sera considérée comme définitivement acceptée.

11 – GARANTIES ET RESPONSABILITÉ

La Prestataire est tenue à une obligation de moyens et non de résultat.

Dans les limites autorisées par la loi, la responsabilité de la Prestataire est limitée au montant total de la facture concernée.

La Prestataire ne pourra être tenue responsable :

des dommages indirects ;

d'une perte de chiffre d'affaires ;

d'une perte d'exploitation ;

d'un manque à gagner ;

d'une utilisation illégale des contenus fournis par le Client ;

d'erreurs validées par le Client avant impression ou publication ;

d'interventions réalisées par des tiers après livraison.

12 – FORCE MAJEURE

La Prestataire ne pourra être tenue responsable d'un retard ou d'une impossibilité d'exécution en cas de force majeure.

Sont notamment considérés comme cas de force majeure :

panne informatique ;

problème technique ;

incendie ;

inondation ;

maladie ;

grève ;

interruption des services internet ;

défaillance d'un fournisseur ;

catastrophe naturelle ;

acte administratif ;

ou toute circonstance indépendante de la volonté de la Prestataire.

Dans ce cas, la Prestataire pourra suspendre, reporter ou annuler la mission sans indemnisation.

13 – DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément au Code de droit économique belge, le consommateur dispose d'un droit de rétractation de quatorze jours calendrier à compter de l'acceptation du devis conclu à distance ou hors établissement.

Toutefois, ce droit de rétractation ne s'applique pas :

aux prestations personnalisées ;

aux créations réalisées sur mesure ;

ou lorsque l'exécution de la prestation a commencé avec l'accord exprès du Client avant la fin du délai de rétractation.

Le Client professionnel ne bénéficie pas du droit de rétractation.

14 – PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles collectées sont traitées conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD – UE 2016/679).

Les données sont collectées uniquement dans le cadre :

de la gestion des relations contractuelles ;

de la facturation ;

du suivi des prestations ;

ou de la communication professionnelle.

Le Client dispose notamment :

d'un droit d'accès ;

d'un droit de rectification ;

d'un droit de suppression ;

d'un droit d'opposition ;

d'un droit à la limitation du traitement ;

et d'un droit à la portabilité de ses données.

Toute demande peut être adressée à : ingrid@dklikk.be

Le Client peut également introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données :

<https://www.autoriteprotectiondonnees.be>

15 – DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Les présentes conditions générales sont soumises au droit belge.

Tout litige relatif aux relations contractuelles entre les parties relève de la compétence exclusive des tribunaux de l'arrondissement judiciaire du Brabant wallon.